

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Réuni le vendredi dix juillet deux mil vingt à dix-huit heures trente, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, GUÉRU, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, RAGOBERT, PINGUET, URBAIN.

Étaient excusés : Madame LE BEUF, Messieurs BARRÉ, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER.

Monsieur IMBAULT a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.

Madame LE BEUF a donné pouvoir à Madame FONTENY.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE PROCÉDER À L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués :

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Nom des candidats et nombre de suffrages obtenus :

- URBAIN Alain : 12
- RAGOBERT Philippe : 12
- BOUGIS Murielle : 12.

Tous les 3 ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des suppléants :

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Nom des candidats et nombre de suffrages obtenus :

- BAILLY Alain : 12
- MARY Roseline : 12
- BONNOT Arnaud : 12.

Tous les 3 ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Maire présente la liste de 24 personnes qui ont donné leur accord pour siéger à la commission communale des impôts directs. Le conseil accepte.

La Direction Générale des Finances Publiques du Cher en choisira 12.

.../...

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL POUR LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Le Maire donne lecture de la convention entre la Commune de Nançay et la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la Forêt concernant la mise à disposition du personnel et du matériel. Cette convention permet de garantir le remboursement du coût des prestations effectuées par les agents de la Commune au profit de la Communauté de Communes pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020.

La Communauté de Communes s'engage à verser 8 950.00 € pour cette période.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ROUTIER 2020

Il sera demandé à France Télécom la somme de 1 875.60 € pour l'occupation du Domaine Public en 2020.

INFORMATIONS

- ❖ Le Maire fait un compte-rendu de la réunion du conseil communautaire lors de laquelle a eu lieu l'installation du conseil communautaire, l'élection du Président, des Vice-Présidents, des délégués et des membres du bureau.
- ❖ Monsieur PINGUET informe le conseil que le bois en bloc concernant la FC de Nançay, parcelles 18B et 19A a été vendu pour 2 486.00 €.

Le Maire,